

Lettre ouverte du secrétaire général de la CGT aux parlementaires

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Vous allez examiner à partir du 7 octobre le projet de loi portant réforme de notre système de retraite. Ce projet a été précédé, du 5 juillet au 26 août, par une consultation en bilatérales des acteurs sociaux.

Pour la CGT, la question de nos retraites, et plus largement de notre système de protection sociale, concerne l'ensemble des salariés et des citoyens, et doit donc faire l'objet d'un large débat de société. C'est pour cette raison que nous avons demandé à ce que la réforme des retraites fasse l'objet d'une négociation tripartite entre syndicats de salariés, organisations patronales et le gouvernement.

Dans un courrier du 26 août dernier, j'ai rappelé cette demande au premier Ministre, ainsi que les propositions de réforme et de financement portées par la CGT.

Cette demande n'a malheureusement pas été entendue et le projet de loi qui vous est soumis ne correspond ni aux attentes de la majorité des salariés, ni aux propositions de la CGT. La journée de mobilisation du 10 septembre, comme les multiples sondages d'opinion sont venus le rappeler : les salariés attendent une autre réforme des retraites. Les salaires et l'emploi sont au cœur des réponses à apporter.

Le projet qui vous est soumis est injuste et inéquitable.

- Injuste car l'allongement de la durée de cotisation va pénaliser en particulier les jeunes et les femmes, et, en éloignant la perspective d'une retraite complète, viendra encore dégrader le montant des pensions.

- Inéquitable car il fait peser l'ensemble des efforts de financement sur les salariés et les retraités. Les salariés voient leurs cotisations augmenter, les retraités leur pouvoir d'achat baisser une nouvelle fois du fait d'un report supplémentaire de 6 mois de la revalorisation annuelle des pensions. Le patronat, par contre, a obtenu une compensation immédiate et intégrale de l'augmentation des cotisations.

Cette réforme va donc encore une fois répondre aux injonctions du MEDEF au détriment des revendications des salariés et retraités. Elle tourne le dos aux objectifs de justice sociale.

Lors de la précédente réforme des retraites, en 2010, de nombreux parlementaires s'étaient mobilisés pour défendre le droit à la retraite à 60 ans et prouver qu'une autre réforme était possible. Nous attendons donc beaucoup du débat parlementaire.

Ainsi, nous vous rappelons ce que la CGT entend porter dans ce débat :

- Rétablir l'âge d'ouverture des droits à 60 ans, avec une retraite d'au moins 75% du salaire d'activité pour la majorité des salariés et au moins égale au SMIC (que la CGT revendique à 1700 euros),
- Tenir compte de la pénibilité par des mesures d'anticipation d'âge avant 60 ans,
- Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,

► Assurer une retraite de haut niveau pour le plus grand nombre et en particulier les plus jeunes d'entre nous.

Pour financer le rétablissement et l'extension des droits constitutifs d'une retraite satisfaisante pour toutes et tous, nous proposons une réforme du financement des retraites :

- Revoir le calcul de la cotisation employeur de sorte de la moduler en fonction de la politique salariale et d'emploi et de la part des salaires dans la valeur ajoutée de l'entreprise,
- Créer une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises, au même taux que les cotisations assises sur le travail. Cette mesure permettrait de dégager 20 à 30 milliards d'euros par an,
- Assoir l'assiette des cotisations sociales sur l'ensemble des rémunérations (primes, intéressement, participation ...).

Deux mesures complémentaires permettraient de rétablir l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020 :

- Revenir sur les 200 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises, notamment en supprimant les exonérations de cotisations sociales qui n'ont pas montré d'efficacité en matière d'incitation à l'emploi stable. Celles-ci s'élèvent aujourd'hui à près de 30 milliards d'euros par an,
- Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, ce qui permet d'augmenter les ressources du système de 10 milliards d'euros aux horizons 2020.

Nous sommes à votre disposition pour toute rencontre qui serait l'occasion de vous exposer nos propositions.

Je vous prie d'agréer, Mesdames Messieurs les Parlementaires, mes salutations les meilleures.

Thierry Lepaon

Secrétaire général de la Cgt